

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	45.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Cobbaut Jean-Philippe ;Hausman Jean-Marc (supplée Schamps Geneviève) ;Schamps Geneviève (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Droits du patient, secret professionnel, début de vie (procréation médicalement assistée, gestation pour autrui), fin de vie, éléments de responsabilité médicale, gouvernance et santé publique
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les normes pertinentes concernant les thématiques étudiées, en comprendre la portée et les appliquer à des situations concrètes 1 • Développer une réflexion constructive et interdisciplinaire concernant les questions spécifiques que ces thématiques soulèvent dans la société et proposer des pistes de réflexions pertinentes pour les rencontrer <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'examen est écrit et porte uniquement sur les matières vues au cours.</p> <p>Il peut consister en des questions ouvertes ou des questions portant sur un casus (situation clinique).</p> <p>Voir consignes sur Moodle WFSP2107</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le cours analyse, au départ de situations réelles, les questions soulevées par les thématiques examinées.</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Les droits du patient : l'autonomie du patient et les manières dont elle peut s'exprimer ; la représentation du patient incapable d'exercer ses droits ; • L'accès au dossier de patient (électronique ou non) • Le régime de protection de la personne vulnérable (personne âgée, malade mental, enfant) • La protection de la vie privée • Les débuts de la vie : procréation médicalement assistée, gestation pour autrui, interruption de grossesse • La fin de la vie : soins palliatifs, euthanasie • La recherche : embryons ; expérimentations sur la personne humaine • Les responsabilités civile, pénale, déontologique (professionnels de la santé, institutions de soins) ; l'indemnisation des dommages liés aux soins de santé • L'organisation des professions de la santé ; les relations existant entre les institutions de santé et les prestataires de soins • Le droit social de la santé
Ressources en ligne	<p>Le support de cours se compose de diapos (Powerpoint), d'articles explicitant la matière et de décisions de jurisprudence.</p> <p>v. les documents se trouvant sur Moodle WFSP2107 Droit de la santé</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Voir Moodle WFSP2107 Droit de la santé, rubriques "Réglementations" et "Lectures obligatoires" <p>Voir Moodle WFSP2107 Droit de la santé, rubriques "Réglementations" et "Lectures obligatoires"</p>
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	5		